

**Description**

Cet habitat correspond à des forêts dominées par le Chêne-liège qui se développent sur des sols non calcaires sous des climats chauds à tempérés. Son développement dépend grandement du degré d'utilisation actuelle ou de la date d'abandon de l'entretien de ces forêts, ainsi que de la fréquence et de l'importance des incendies. Toutefois, ces forêts résistent bien aux passages du feu grâce à leur capacité de régénération importante, à conditions qu'ils ne soient pas trop fréquents. Elles côtoient généralement les maquis à Bruyère, Arbousier, Clycotome, Cytise et des cistaies.

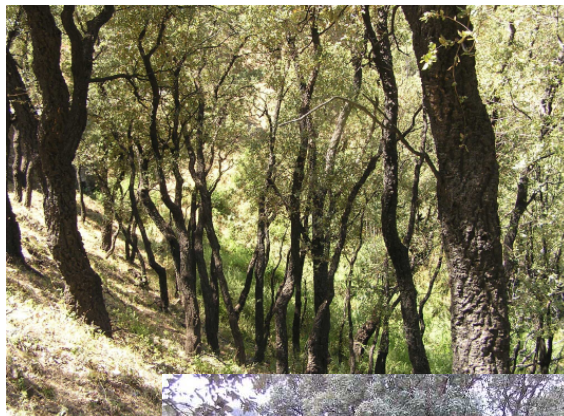
Les vieux chênes liège offrent de nombreux micro-habitats pour la faune, notamment pour les chauves-souris (cavités, fentes, écorces décollées...).

Situation en PACA :

Cet habitat est présent principalement dans le Var : massifs des Maures, de Tanneron, de la Colle-du-Rouet, de Biot et de l'Esterel, presqu'île de Sicié, Porquerolles, Port-Cros, Mont Fenouillet, Pierrefeu, Brégançon, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens. Il est plus ponctuel dans les Alpes-Maritimes.

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
inadéquat	inadéquat



Vieux Chêne liège - Photo : JM. Salles

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Suberaies - Photo : ONF, DOCOB Massif des Maures

Facteurs de vulnérabilité

- habitat tributaire des actions volontaristes d'entretien du sous-bois et de relance de la subériculture.
- habitat supportant difficilement les incendies à répétition (régénération plus ou moins lente).
- habitat sensible à la fermeture du milieu.
- habitat subissant une détérioration du liège par l'action d'un coléoptère : *Coroebus undatus*.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- abandon des pratiques sylvicoles.
- aménagements et activités anthropiques : urbanisation, défrichement agricole au profit de la vigne.

Actions favorables

- étalement dans le temps des récoltes de liège afin de favoriser la protection des arbres par ce dernier en cas d'incendie.
- maintien de l'entretien des sous-bois (débroussaillage, démaquisage, sylvopastoralisme...) et d'une subériculture adaptée à chaque site (reboisement, levée du liège brûlé, favorisation des semis, éclaircies, dessouchage, élagage).

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>